

LIVRET D'ACCUEIL

ÉLÈVE



Bienvenue au collège Saint Joseph La Salle !

Nous sommes très heureux de vous accueillir pour cette nouvelle étape. Le monde du collège étant différent de celui du primaire, ce livret doit vous permettre de mieux appréhender la scolarité au collège.

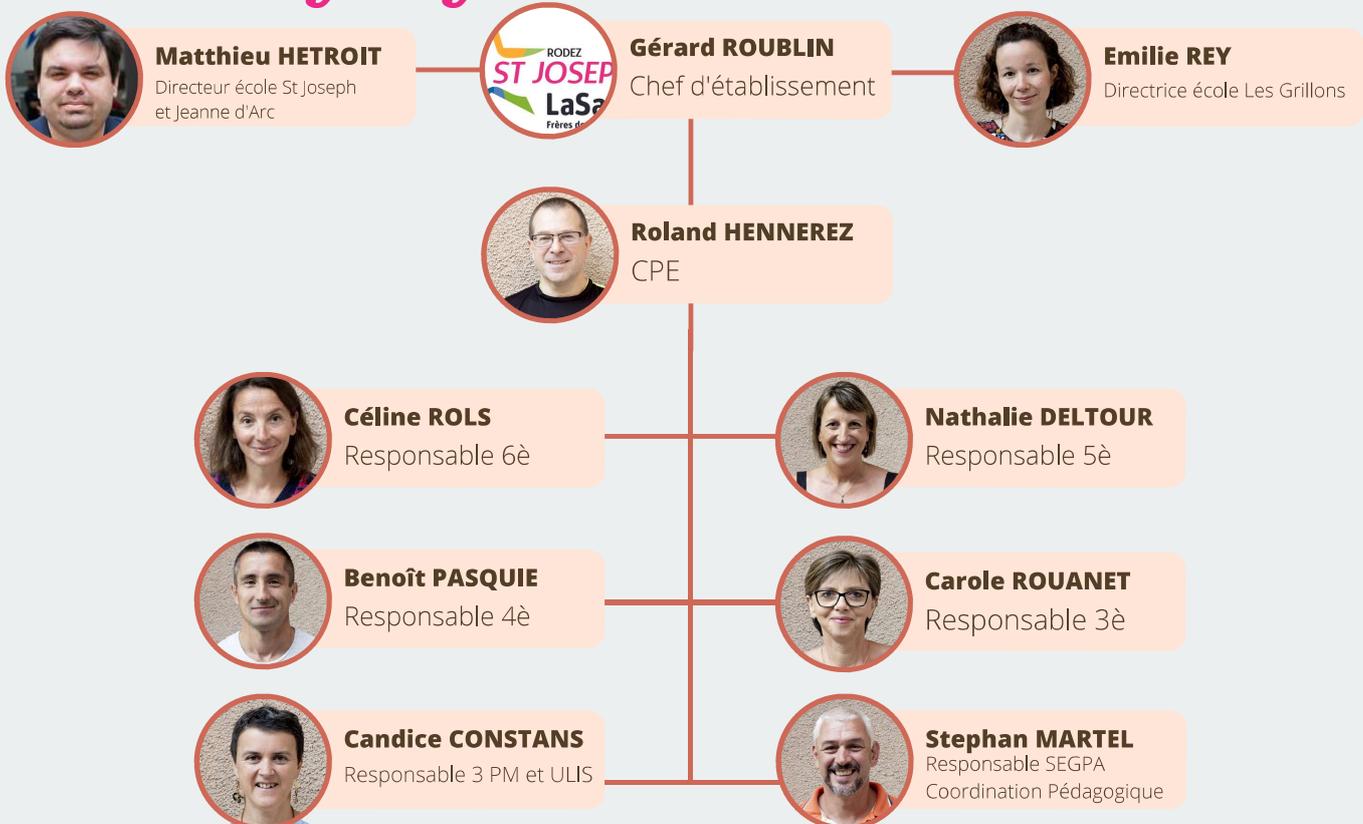
Cet outil vous facilitera la tâche et vous aidera à vous repérer plus facilement. Les adultes présents dans l'établissement, sont là pour vous aider, vous accompagner à acquérir de nouvelles connaissances et de nouvelles méthodes de travail.

IL existe également des règles (règlement intérieur) qu'il faudra respecter. Nous sommes en effet très attentifs à celui-ci car il nous permet de vivre ensemble dans les meilleures conditions.

Notre priorité : votre réussite et votre épanouissement.

Nous vous souhaitons une bonne rentrée, une bonne année scolaire.

Organigramme de la direction



Administration



Sandrine MONS

Secrétaire de direction

Installation des enseignants,
liens avec le rectorat...



Alix GOUMONT

Secrétaire accueil

Gestion des repas adultes, portail



Elsa MERCADIER

Secrétaire accueil

Intendance - Comptabilité - RH



Jean-Hugues CARCENAC

Responsable technique

Responsable de l'équipe technique
et de l'entretien des locaux



Sandrine GARCIA

Intendance Comptabilité

Gestion des clés, réservation bus



Jennifer RUGGERI

Comptable RH

Dossier embauche et démarches
administratives

Infirmerie - Pastorale - Informatique



Agnès LARROQUE

Infirmière scolaire



Responsable Pastorale



Vincent ROUSSALY

Responsable informatique

Vie Scolaire



Yvan ALI HADEF

Educ référent 6ème



Alix GOUMONT

Educ référent 5è



Patricia VENZAC

Educ référent 3è



Alain MAIRET

Educ référent 4ème



Hoiri MOUSSA

Educateur



Alvaro AREVALO

Educateur



Christelle BOUCHONNET

Responsable internat
filles



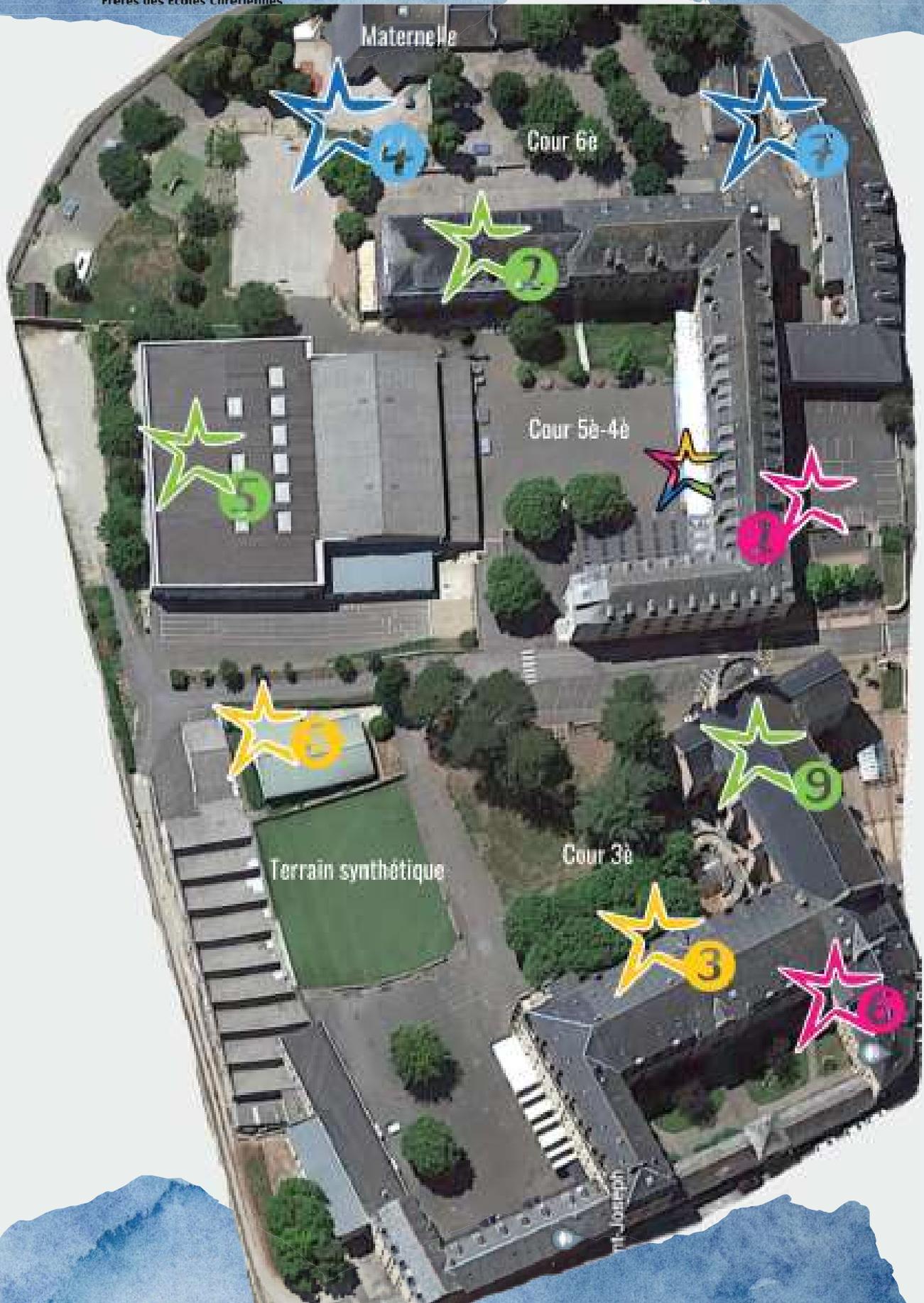
Rudy MARTINS

Responsable internat
garçons



Cathy SERIN

Educateur



1

Entrée - Accueil
Vie scolaire générale
Bureau administratif
Vie scolaire 5è-4è
Infirmierie

2

Bâtiment 6è
Vie Scolaire 6è

3

Bâtiment 3è
Vie Scolaire 3è



Pastorale

4

Primaire
Maternelle

5

Gymnase
Halle de Sport

6

Internat filles

7

Internat garçons

8

Foyer

9

Chapelle St Jo
Self

Chef d'Établissement

Il est le responsable du collège, et organise le travail des adultes et des élèves dans l'établissement. Il prend les décisions importantes concernant la vie du collège.

Il préside les différentes instances du collège (Conseil d'Administration, Conseil de discipline ou d'éducation...). Il est secondé par le directeur adjoint.

Responsable de niveau

Il anime et coordonne l'équipe enseignante du niveau.

Il reçoit les familles et élèves en cas de besoin. Il assure le suivi du travail et aide à l'orientation des élèves.

Il participe à la cohérence éducative du niveau. Il s'occupe également de la mise en place des aménagements scolaires pour les élèves à besoin particulier en lien avec le professeur principal.

CPE

Il est le responsable de la vie scolaire. Il contrôle les absences et les retards des élèves, dont il suit la scolarité en général.

Avec son équipe de vie scolaire, il est chargé de veiller à ce que tout se passe bien au sein du collège et donc à ton épanouissement personnel. Il est là pour t'apporter les meilleures conditions de réussite et de vie collective.

Ainsi, en cas de problème, ou si tu as besoin de renseignement, de conseils, n'hésite pas à aller le voir.

Professeur Principal

Il est responsable de ta classe et la suit donc plus particulièrement.

Tu peux t'adresser à lui en cas de problème, si tu as une question à poser, des conseils à demander.

Tes parents peuvent aussi demander à le rencontrer pour faire un point sur ta scolarité.

Secretariat

Il s'occupe de toute la gestion administrative de l'établissement.

Que ce soit pour les élèves ou le professeurs, c'est lui qui s'occupe de toutes les modifications concernant ta scolarité.

Infirmierie

Elle donne les premiers soins aux élèves qui ne se sentent pas bien. Présente tous les jours de la semaine, elle est à l'écoute des élèves, et s'occupe également de la prévention au niveau de la santé.

De part sa fonction, elle est soumise au secret professionnel.

Comptabilité

Elle s'occupe de la gestion financière de l'établissement. C'est le service qui s'occupe de la gestion des recettes et des dépenses.

C'est elle qu'il faut voir pour tout problème relevant de la facturation.

Les lieux



CDI

C'est un lieu de lecture et de travail. Tu peux t'y rendre pour consulter librement livres, journaux, dictionnaire... Tu peux également faire des recherches avec des ordinateurs, venir pour travailler en groupe ou avec un professeur.



Foyer

C'est un endroit de récréation, ou tu peux t'y rendre pour jouer au babyfoot, aux échecs, ou tout autre jeu disponible. Des jours d'occupation selon les niveaux seront communiqués en début d'année.

Infirmierie

C'est le lieu où tu dois te rendre si tu es malade (avec l'accord du professeur si tu es en cours), accompagné d'un délégué, ou alors pendant la récréation. Tu peux également t'y rendre pour avoir une oreille attentive si tu ne te sens pas bien.



Self

Tous les midis, les élèves qui mangent au self se rendent selon un ordre de passage défini en début d'année.

Il y a des dérogations pour les élèves prioritaires selon les options, ou demandes spécifiques.

Tu peux également manger le mercredi midi, mais le repas n'est pas compris dans la demi-pension, il faudra donc payer à l'accueil ce repas.



Gestion des absences

- Absence prévue : la famille informe l'établissement via école directe dans l'onglet "vie scolaire" de l'enfant dans "absence exceptionnelle".
- Absence imprévue : la famille informe l'établissement le plus tôt possible par téléphone au 05.65.73.30.40 ou directement sur école directe dans l'onglet "vie scolaire" - "demandes exceptionnelles" ou par le biais de la messagerie école directe en choisissant "absences retards" et la classe concernée. Toute absence doit être justifiée le plus rapidement possible. Vous pouvez justifier une absence dans l'onglet "vie scolaire" d'école directe en cliquant sur la bulle "à justifier" de l'absence concernée.

Gestion des retards

Aucun retard en cours n'est toléré
Un élève en retard devra se présenter à la vie scolaire avant de rentrer en cours. Au-delà de 15 min, l'élève sera retenu en étude. Des retards trop fréquents en début de journée, après les récréations et/ou entre deux cours pourront entraîner des sanctions.
Tout retard devra également être justifié par les parents via l'onglet « vie scolaire » d'école directe.

Dispense EPS

La présence en cours d'EPS est obligatoire. Seuls les élèves déclarés totalement inaptes par un médecin, pour l'année scolaire ou la durée entière d'un cycle sont exemptés et non évalués dans l'activité (dans ce cas la présence en cours n'est pas obligatoire).
Toute inaptitude physique temporaire doit être justifiée auprès du professeur d'EPS de l'élève par un mail via école directe. Un certificat médical peut être demandé pour une durée supérieure à 15 jours.
L'élève doit se présenter en cours, l'enseignant jugera de ses possibilités de participation (arbitrage, observation, management...) et l'évaluera en conséquence ; il peut aussi être dirigé en étude.

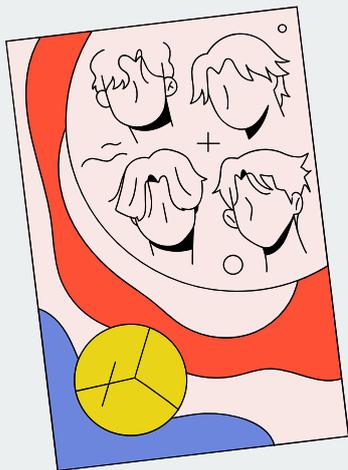
Dans tous les cas

- Dès son retour, l'élève passe à la vie scolaire signaler sa présence et/ou remettre un justificatif
- Il doit mettre tous ses cours à jour dans la semaine
- Les absences injustifiées et/ou répétées peuvent donner lieu à un rattrapage en retenue.

Devenir d'el'gu'

C'est un 'lve 'lu par sa classe pour repr'senter l'ensemble de ses camarades. Chaque classe 'lit deux d'el'gu's qui seront les porte-paroles des 'lves vis ' vis des adultes. Ils se positionnent en tant que repr'sentants de leurs camarades. Ils sont l' aussi pour parler des probl'mes collectifs de discipline, de violence...

Le d'el'gu' est un interm'diaire entre ses camarades de classe et les adultes. Une fois nomm's, l'equipe p'dagogique forme les d'el'gu's pour qu'ils sachent organiser une r'union, pr'parer le conseil de classe et en rendre compte ' leurs camarades. Il est important que le d'el'gu' expose le point de vue des autres et non le sien.



L'heure de vie de classe

Dans ta classe et au coll'ge, la vie collective n'est pas forc'ment 'vidente : cela demande un effort de tous. Il peut y avoir des disputes, des insultes, des tensions avec les professeurs... Il ne faut pas h'siter ' en parler pendant l'heure de vie de classe. Le dialogue est le meilleur moyen de sortir de situations conflictuelles. Cette heure de vie de classe permet en g'n'l de pr'parer le conseil de classe ou d'y faire la synth'se. Elle est inscrite ' ton emploi du temps, et elle permet de parler avec ton professeur principal de tout ce qui concerne la vie au coll'ge.

Faire campagne pour devenir d'el'gu'

La principale qualit' d'un d'el'gu' est de savoir 'couter. Pour gagner la confiance de tes futurs 'lecteurs, il est important que tu ailles ' leur rencontre. Si tu es quelqu'un de timide et d'introverti, c'est un bon exercice pour sortir de ta zone de confort.

Cr'er une belle affiche de campagne

Un slogan qui accroche

Un discours convaincant

Fais preuve d'imagination !



L'animation pastorale s'adresse aux jeunes et aux adultes dans le respect du parcours de chacun. Elle propose des temps de catéchèse, de culture religieuse ou encore des temps d'activités et de partage. Pendant le temps du carême, différentes associations interviennent comme 3A, le CCFD et nous proposent des actions de solidarité.

Le centre Pastorale est aussi un lieu qui favorise l'écoute, la rencontre et le dialogue, un lieu où les jeunes peuvent venir faire une pause !



De la 6ème à la 5ème

Approfondissement de la foi – Rencontre d'une heure tous les 15 jours.

En classe de 6ème durant deux mois, les élèves, en classe entière, font l'expérience de la pastorale avant de s'inscrire aux rencontres. Puis, les enfants volontaires suivent la catéchèse : ils découvrent ainsi tout au long de l'année le Christ à travers différents thèmes.

Nous continuons en 5ème pour terminer l'année par la Fête de la Foi. Une trentaine d'enfants se retrouvent régulièrement pour vivre des temps forts leur permettant de fêter la foi et de réfléchir à ce premier pas vers la Confirmation.

Accompagnement aux sacrements

Sacrement du baptême : Pour la préparation au baptême, les rencontres ont lieu au centre pastoral en dehors des heures de cours. Deux années de préparation sont nécessaires.

Sacrement de l'Eucharistie (Première communion) : Si un collégien désire recevoir la 1ère communion, il peut en faire la demande en début d'année scolaire.

De la 4ème à la 3ème

En équipe, une fois par mois, c'est : cheminer vers la confirmation.

(Célébration en fin de troisième).

Un temps d'approfondissement de leur vie humaine et spirituelle, à la lumière de l'Évangile et au sein de la vie de l'Église.

Apprendre à mieux se connaître, parler de sa vie, de la société, de l'entraide, de sa foi, de la place de l'Église et de Dieu.

Le centre pastoral : Un lieu ouvert à tous

Pour apprendre à repérer les comportements violents et malsains

Ce camarade / cette personne :

Respecte mes goûts, mes besoins, mes choix
Me permet d'être à l'aise quand je suis avec lui.elle
Est content.e pour moi lorsque je me sens épanoui.e
Est passif, ne réagit pas lorsque j'ai besoin d'aide
Me critique et me juge en permanence
M'exclut, me met volontairement à l'écart
Se moque de moi, me donne des surnoms méchants
Lance des rumeurs sur moi
Publie des choses qui me rabaisent sur les réseaux sociaux
Me force à faire des choses dont je n'ai pas envie, me fait du chantage, me menace
Me fait des coups bas, m'humilie en public, m'insulte
Me vole, me détériore et/ou me rackette mes affaires
Me bouscule violemment, me frappe, m'agresse sexuellement

Ce comportement est sain

Vous vous **respectez** l'un et l'autre. Même s'il vous arrive de vous disputer, tu n'as pas peur.

Ce comportement est inacceptable

Ce qu'il se passe n'est pas normal et tu n'as pas à le supporter. Ce n'est pas non plus de ta faute.

Si au moins l'un de ces comportements se répète, tu es victime de **harcèlement**.

Cette situation peut changer et tu peux te faire aider.

Ne reste pas seul.e ! Cela pourrait avoir de graves répercussions sur ta santé et ta scolarité.



Pour te faire aider :

- En parler à un adulte de confiance
- Appeler le N°vert "Non au harcèlement" : **3020**

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 20h et le samedi de 9h à 18h (sauf les jours fériés)

Si tu es témoin ou victime de ce genre de choses, il ne faut pas hésiter à en parler avec un adulte (CPE, Professeur principal, infirmière...)

Le cyber harcèlement

C'est quoi ?

C'est lorsque tu es agressé(e) intentionnellement et de façon répétée par un élève (ou groupes d'élèves) ou par quelqu'un de l'extérieur, qui utilise son téléphone portable et une messagerie instantanée, un forum, un tchat, un réseau social, un site de partage de photographies... pour t'adresser des messages...

... qui contiennent :

- des intimidations, insultes, moqueries ou menaces
- des rumeurs
- des photos ou vidéos embarrassantes ou humiliantes te concernant
- un contenu à caractère sexuel non consenti par toi
- un chantage à la webcam ...

Ou bien tu t'aperçois que ton compte a été piraté ou que ton identité digitale a été usurpée.

Cela signifie que tu es victime de CYBERHARCELEMENT



Que dois-tu faire ?

Tu ne dois pas rester seul face à ce qui est un délit puni par la loi. Tu ne dois pas avoir honte.
Parles-en à des adultes (CPE, Professeur principal, infirmière...)



A quoi va te servir le collège ?



- L'autonomie : à te faire acquérir petit à petit l'autonomie face au travail.
- La poursuite d'études : Il s'agit de te préparer et t'accompagner dans ton orientation.
- La sociabilité : c'est pour t'apprendre à vivre avec les autres.
- Construction de la citoyenneté : c'est pour que tu comprennes le monde qui t'entoure, pour ainsi faire de toi le futur citoyen actif et responsable de la société de demain.

Conseils pour réussir

Organise-toi

Si tu es organisé, tu feras mieux ton travail et il restera du temps libre pour tes loisirs.

Surtout si les professeurs donnent du travail en avance.

Avance-toi

Repère sur ton emploi du temps les moments que tu réserveras pour faire ce que les professeurs te demandent.

Organise ta semaine de façon à répartir quotidiennement tes devoirs.

Tu dois chaque soir, revoir les cours que tu as eu dans la journée.

Présente bien tes cours

C'est beaucoup plus facile d'apprendre lorsque les notes des cours sont bien présentées.

Couche-toi tôt

Pour être en forme, rien de mieux qu'une bonne nuit de sommeil, pour recharger les batteries.

Pense également à éteindre ton téléphone la nuit.



Association Sportive A.S.

Tu as envie de pratiquer une activité sportive en plus du cursus E.P.S. obligatoire ?

L'A.S. du collège est là pour ça !

Plusieurs activités sont pratiquées sur les temps libres (pause méridienne, mercredi après-midi). Du simple match, aux championnats départementaux, régionaux ou même nationaux, il y en a pour tout le monde.

Entre dépassement de soi, esprit d'équipe, motivation et rigueur, ce moment convivial et sportif permet de s'occuper et de se vider la tête autrement.

L'association sportive participe à l'animation de la vie scolaire et à la réussite des élèves.

Une matinée de découverte a lieu au mois de septembre pour les élèves de 6^{ème}, afin de les informer sur la pratique de l'UNSS.



Aménagements d'horaires

Le collège Saint Joseph accueille les élèves qui ont fait le choix de suivre des activités extra-scolaire.

De la 6^{ème} à la 3^{ème}, les élèves de ces sections bénéficient tout au long de leur scolarité au collège d'un aménagement des horaires de travail, pour un meilleur équilibre entre le collège et les activités à l'extérieur.

- Un aménagement de l'emploi du temps pour être libéré à 15h30 et bénéficier d'activité extra-scolaire (sportive culturelle ou artistique...) à partir de 16h00.
- Une navette à disposition deux fois par semaine, qui facilite l'accès au lieu de pratique.
- Un suivi scolaire particulier en lien avec le club par un enseignant référent pour assurer la réussite scolaire.
- Un lieu d'étude réservé entre 12h et 13h30 pour faire le travail personnel.

Sport proposés

- Football fille
- Handball garçon
- Volley
- Activités de pleine nature (VTT, trail, course d'orientation, escalade, tir à l'arc, Run and Bike, raid)



Jean-Baptiste de La Salle, chanoine de Reims, aide un petit groupe de maîtres d'écoles gratuites à se mettre à la hauteur de leur mission d'éducateurs chrétiens et, renonçant à sa situation de privilégié, s'unit à eux dans les années 1680-1685.

C'est ainsi que naît l'Institut des Frères des Écoles Chrétiennes, entièrement voués à l'éducation chrétienne des « enfants des artisans et des pauvres », tous laïcs et menant, en ville seulement, une vie proche de celle des religieux, avec la soutane noire, le rabat blanc et « les quatre bras » (manteau à manches flottantes) qui seront connus dans le monde entier.



Jean-Baptiste de La Salle

Le projet éducatif Lasallien

Chez les lasalliens, élèves et étudiants sont placés au cœur du projet éducatif et ce, dès leur inscription.

L'école lasallienne se veut une école ouverte à tous. Une école qui sait accueillir toutes les familles quelles que soient leurs origines ethniques, sociales ou religieuses. Ces familles qui nous donnent leur confiance et qui poursuivent notre objectif commun : le développement global de la personne du jeune dans ses dimensions intellectuelles, corporelles, affectives, sociales, morales et spirituelles. Bien entendu, cet objectif ne peut être atteint et concevable que dans le respect de l'histoire et de la liberté de conscience de chacun.

Le réseau Lasallien c'est quoi ?

Membre du réseau national et international Lasallien : Il comprend écoles maternelles, écoles primaires, collèges, lycées, universités et centres de formation. Sa vocation est de prodiguer à tous un enseignement répondant aux principes humanistes de son fondateur, Saint Jean-Baptiste de La Salle.

Saint Joseph La Salle

A Saint Joseph La Salle, chaque élève est accueilli, considéré, écouté et accompagné tout au long de son cursus par une communauté éducative et pédagogique investie, bienveillante et disponible.

L'accueil de tous passe également par l'exigence de travail, d'efforts et de résultats.

Chacun se doit d'être attentif, régulier, rigoureux, méthodique.

Nous sommes là pour les accompagner dans cette voie.



Soirées exceptionnelles

Durant l'année, plusieurs sorties au cinéma et soirées culturelles, sportives sont proposées aux internes. Des repas thématiques associés à une animation sont régulièrement organisés. Les élèves peuvent également se retrouver entre amis autour d'un repas raclette.

Constitution du trousseau

Alèse, draps, couverture (ou couette), traversin et enveloppe de traversin (pas de sac de couchage).
Vêtements et linge personnel pour la semaine.

Trousse de toilette avec gants et serviettes, shampoing et gel douche...Pantoufles.
Les internes sont reçus du lundi 8h30 au vendredi 16h30.

Le Mercredi après-midi

Le mercredi après-midi des activités sportives (dans le cadre de l'UNSS), culturelles, de détente sont proposées.

Les sorties en ville sont autorisées pour les élèves de 4ème et 3ème uniquement et avec autorisation. elles sont autorisées de 13h30 à 18h00 (heure de l'étude obligatoire).

Pour les 6è et 5è : sortie accompagnée d'un éducateur.

Une journée à l'internat

6h45 : Réveil. Les élèves disposent d'1/2 heure pour faire leur toilette, leur lit et ranger leurs affaires.

Les élèves doivent attendre l'autorisation du surveillant pour quitter les chambres et se rendre au self.

7h30 : Petit déjeuner.

16h30 : Goûter.

16h45 – 18h : Étude obligatoire et surveillée.

18h – 19h : Temps aménagé ou Étude ou moment de détente en chambre.

19h – 20h : Repas.

20h – 21h30 : Détente : étude facultative, salle de jeux, TV, gymnase avec activités sportives encadrées ...

20h30 – 22h00 : Les élèves montent dans leur chambre ; après le temps laissé pour la toilette, extinction de la lumière à 22h00.

